



PQPTM express

Bulletin informatif à l'intention des équipes de la DPJASP | No 1 – Décembre 2023

Qu'est-ce que le PQPTM?

Le PQPTM :

- Réfère au Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie;
- S'adresse aux personnes de tout âge présentant des symptômes de troubles mentaux fréquents (que le trouble mental soit confirmé ou non);
- Vise à assurer un accès optimal à une gamme de services structurés, diversifiés et de qualité, et ce, dès les premiers pas d'une personne dans une des portes d'entrées du Réseau de la santé et des services sociaux (ex. Aire Ouverte, Guichet d'accès jeunesse, etc.).

Concrètement, on parle d'interventions qui démarrent dès la demande d'aide, auprès des jeunes qui présentent des symptômes anxieux et dépressifs et de leur famille/entourage, afin d'intervenir de manière précoce et prévenir la détérioration. Les interventions vont du repérage et de l'appréciation du profil de risque à des interventions plus spécifiques et intensives selon la sévérité des difficultés du jeune et la complexité de la situation clinique (ex. intervention cognitivo-comportementale, intervention familiale, traitements combinés avec de la médication, etc.).

Raisons d'être et pertinence clinique du PQPTM

- Les troubles mentaux sont répandus (12% de la population québécoise)¹;
- Ils affectent le fonctionnement global des jeunes²;
- Ils apparaissent souvent tôt dans le parcours de vie d'une personne (70% avant l'âge de 25 ans; 50% d'entre eux avant l'âge de 14 ans)³;
- Ils représentent la plus forte augmentation et les plus hauts taux de visites aux urgences et d'hospitalisations que tout autre affection chez les enfants, adolescents et jeunes adultes⁴;
- Les personnes atteintes de troubles mentaux rapportent des besoins d'aide non comblés, des problèmes d'accès aux soins et services, de disponibilité de l'aide et d'acceptabilité dans les services ainsi qu'un manque d'alternative à la pharmacothérapie et un accès limité à la psychothérapie⁵.

Ces constats ont amené le Ministère de la Santé et des Services Sociaux à élaborer le PQPTM, dont le déploiement est un attendu ministériel à l'échelle provinciale.

Le PQPTM vise à offrir le bon service, au bon jeune, au bon moment

¹ MSSS (2021). *Document d'information à l'intention des établissements – soins et services en santé mentale des jeunes. Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 1

² MSSS (2022, février). *Introduction au Programme québécois pour les troubles mentaux: des autosoins à la psychothérapie* [Power point]. Direction des services de santé mentale et de psychiatrie légale.

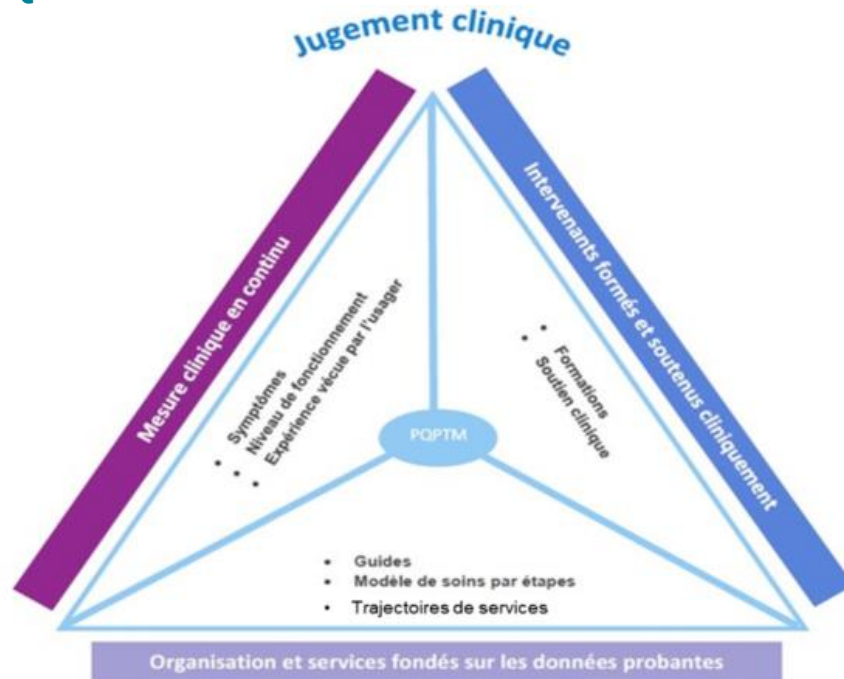
³ MSSS (2021). *Document d'information à l'intention des établissements – soins et services en santé mentale des jeunes. Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 1

⁴ Ib, p.1

⁵ Ib, p.3



Les 3 piliers du PQPTM⁶



Le PQPTM intègre aux services existants un modèle de soins par étapes :

- 1) basé sur des guides de pratiques cliniques fondés sur les données probantes;
- 2) soutenu par la mesure clinique en continu et;
- 3) offert par une équipe multidisciplinaire formée et soutenue cliniquement.

Quelles sont les activités de soutien à l'appropriation du PQPTM?

Plusieurs modalités sont prévues pour permettre aux intervenants de se familiariser avec le PQPTM :

- Formations sur l'Environnement numérique d'apprentissage - ENA;
- Ateliers d'appropriation en équipe prévus à l'hiver 2024;
- Lecture de documents ministériels (guide de pratique, guide de soutien, documents d'information, etc.);
- Rencontres individuelles de soutien clinique avec le PREC de votre équipe;
- Soutien de votre gestionnaire, conseillère-cadre PQPTM et de la DPJASP selon les besoins.

Le déploiement du PQPTM, une priorité pour la DPJASP!

Le déploiement du PQPTM se réalise en étroite collaboration avec les gestionnaires de la DPJASP. De plus, un comité clinique, composé entre autres de PRECs volontaires, se rencontre régulièrement afin de s'assurer d'une intégration optimale dans la pratique clinique des intervenants, entre autres par l'élaboration d'ateliers d'appropriation et de divers outils cliniques.

Vous avez des questions, commentaires, préoccupations?

Discutez-en avec votre gestionnaire, il vous dirigera vers la bonne personne.

⁶ lb, p.1

